Éditorial : une histoire de passeport

Autor(en): **Jonneret, Pierre**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **37 (1991)**

Heft 28-29

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

par Pierre Jonneret

Une histoire de passeport.

Dans "Variétés II", au début des années 30, Paul Valéry annonçait le début de "l'ère du monde fini". Nous y sommes en plein. Les distances n'existent plus. La communication est immédiate. Nous envoyons des "observateurs" pour vingt ans dans l'espace. L'avion navette des années 2020 mettra Sydney à trois heures de l'Europe.

Mais ce processus évolutif n'est pas que technologique. Avec les barrières physiques disparaissent les frontières de l'identité nationale, la notion de patrie propre s'estompe au hasard des résidences ; avec le mélange des races et l'émigration universelle, phénomène de cette fin de siècle, on s'identifie désormais à ses idées, ses opinions, ses croyances, son milieu social, sa profession beaucoup plus qu'à la terre de ses aïeux. D'où la renaissance des religions, des philosophies, des systèmes, des dogmes en tant que moteurs des actions les plus diverses et finalement du comportement de chacun.

Il y a certes 450.000 porteurs du passeport rouge à croix blanche dispersés dans le monde. Combien se sentent-ils réellement suisses et savent vraiment ce qu'est la Suisse, ou ce qu'elle croit ou prétend être ? Quelle est l'identité suisse du "Suisse", ou plutôt du porteur de passeport rouge, né il y a 20 ans à Auckland ou Sao Paolo ? Que connait-il de la Suisse, de son originalité politique et culturelle, de ses fondements originaux mis à part un petit drapeau et les pique-niques avec Pépé et Mémé ?

Bien qu'il ne soit guère original et, en fait, totalement inutile de se lamenter sur ce qui n'est plus, quelques inconditionnels dont nous sommes se posent la question de savoir si, parmi ces porteurs de passeport suisse, établis ou vivant temporairement à l'étranger, il en existe toujours beaucoup qui soient prêts à s'investir pour une cause d'expatriés dont les contours se diluent chaque jour davantage. Car, disons-le tout droit, l'immense majorité des Suisses de l'étranger semble de moins en moins concernée par son identité propre, au fur et à mesure que disparaissent les générations d'autrefois. Comme pour tous, métro, boulot, dodo, cocooning, télé, jogging, sont devenus les tabous chéris. Mis à part les plus de 60 ans dont nous saluons la dévotion et l'amour encore intact de la patrie, les Suisses de l'étranger ne sont plus guère concernés. En tous cas dans les pays de forte immigration comme la France - un quart des Suisses de l'étranger - la situation étant différente fort heureusement dans les pays où ne résident que quelques centaines de compatriotes. Mais pour parler de la masse, nous pouvons en parler en connaissance de cause, "ramant" depuis quarante ans dans les associations suisses de ce pays, nous n'y rencontrons que les mêmes amis, solides, Dieu merci, mais vieillissant tout de même malgré leurs bras noueux.

Combien donc, parmi les jeunes et les moins jeunes, sont disposés à rallier en nombre nos associations et nos Congrès, dont un système valable autrefois, totalement dépassé aujourd'hui, a fait la base de notre représentation et de notre expression ?

Cherchant à réunir des fonds, le Président d'une de nos associations "faîtières" d'un de nos principaux pays d'émigration constatait le mois dernier que ces associations groupaient péniblement 8% des Suisses du pays en question.

Qui plus est, ces associations sont en majorité des associations de service ou des groupements purement amicaux peu concernés par ces buts civiques, ces objectifs de milice qui soudèrent un pays aux différents visages pendant tant d'années. Peut-on être encore militant au moment de la paix organisée par une coalition hétéroclite comme dans l'affaire du Golfe ? Peut-on être encore militant lorsque les décisions économiques affectant votre vie de chaque jour sont prises dans les bureaux feutrés d'une "communauté" supra-nationale ?

Tout ceci pour dire que si nous ne nous réveillons pas, si nous ne trouvons pas d'autre formule pour célébrer le pays que celle du tourisme pathétique ou de rassemblements de pure figuration peuplés de bénéficiaires de l'AVS, nous allons directement à la disparition des "Suisses de l'étranger" au sens originel du terme et n'aurons plus à l'étranger que des porteurs d'un passeport aussi commode que rutilant. Des Suisses anonymes. Individualistes, comme tous les Suisses, mais qui plus est, isolés, comme le remarquait un ancien Président de l'Organisation des Suisses de l'Etranger.

Les Suisses de l'étranger vont certes voter l'an prochain. Le feront-ils plus largement que les 65% d'électeurs vivant au pays qui se détournent des urnes ? On peut en douter. La réponse ? Faire d'eux une communauté spécifique, représentée de façon spécifique, organisée, obligatoire à la limite, et non occasionnelle au gré du désir de chacun d'appartenir à tel ou tel groupement.

Les Suisses de l'étranger ont des problèmes à part qui ne sont pas ceux de la masse des citoyens vivant entre Rhône et

SOMMAIRE

2 Editorial. *Pierre Jonneret.* **4 Calendrier ...** *à vos agendas !* **5 Actuel.** *Pastis, ouzo et Cie... Jean Luque du BRRI.* **6-7 Nouvelles Fédérales.** *Un survol de l'actualité suisse.* **8 Billet d'Humeur.** *Danièle Dubacher - où il est question de la grève des femmes.* **9-25 L'identité suisse et de l'avenir de nos institutions politiques.** *11-12 Espace Economique Européen : le goulet se rétrécit. Par Silvio Borner. 13-14 Quelques éléments d'information sur le réaménagement en cours des relations de la Suisse avec la CE. Par Carlo Jagmetti. 15-19 L'identité Suisse à l'horizon du 800ème. Par Yves Fricker. 20-22 Constantes de l'histoire. Par Georges-André Chevallaz. 23-25 Quel visage à l'avenir de la Suisse ? Par Edgar Tripet.* **26 Billet.** *Une contribution au 700ème anniversaire de la Confédération. Par René Olivier.* **27-28 Revue de Presse.** *Notre rubrique des nouvelles cantonales.* **29-31 Tourisme ...** *des trains de toutes les couleurs. Par Francine Bruhin.* **32 Philatélie.** *André Barriot présente de nouvelles éditions de timbres.*

Notre Couverture. Le passeport suisse. Remarquable identité de chaque citoyen suisse. Quelle va être sa valeur dans l'avenir et quel sera le rôle de la Suisse en Europe, dans le monde... Le colloque organisé à ce sujet fait le grand dossier de ce numéro du Messager Suisse.

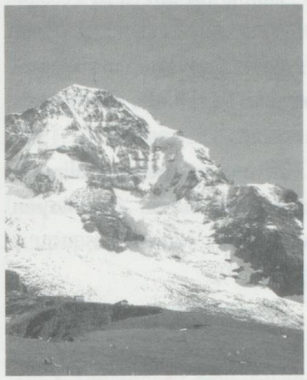

Rhin. Ils devraient penser, pour se mobiliser et mobiliser les générations modernes, à une représentation qui s'apparente à celle des professions, des vignerons, des agriculteurs, des conducteurs de trains.

C'est en fait un syndicat - pas un parti - qu'il nous faut, et des élus liés par les messages de ce syndicat. Et puisque nous arrivons au 5ème rang des cantons, puisque nous sommes les ambassadeurs du pays dans le monde, puisque notre vie à l'étranger nous apporte une vision réaliste de ce dernier - toutes choses qu'on nous rappelle régulièrement dans les messages officiels - puisqu'aussi nous sommes électeurs et que tout électeur doit avoir ses propres élus, alors qu'on nous donne deux petits sièges au Conseil des Etats ou, pourquoi pas, une véritable assemblée nous représentant tous. Les associatifs comme ceux qui ne le sont pas. En d'autres termes une plate-forme issue du suffrage universel.

Ce serait peut-être le début du réveil. Car le gros Nounours est passé depuis longtemps avec son sac de sable soporifique. ■

LE MESSAGER SUISSE

◆ **Editeur** Fédération des Sociétés Suisses de Paris ◆ **Directeur de la Publication** Pierre Jonneret ◆ **Rédaction** Francine Bruhin ◆ **Administrateur** Willy Bossard ◆ **Comité de Rédaction** Nicole Bodmer, Florence Piguet, Philippe Alliaume, André Grasset, Edmond Leuba, Robert Haas, Alain Marie, Willy Bossard, Philippe Brochard, Pierre Jonneret, Francine Bruhin ◆ **Ont collaboré à ce numéro** Jean Luque, Danièle Dubacher, Jean-Louis Gilliéron, Silvio Borner, Carlo Jagmetti, Yves Fricker, Georges-André Chevallaz, Edgar Tripet, René Olivier, André Barriot, Pierre Jonneret, Francine Bruhin ◆ **Siège Social** 10, rue des Messageries. 75010 Paris. Téléphone : 45.23.29.57. Fax : 47.70.13.29 ◆ **Maquette** atelier creatio. Christophe Meier. 5, place du Marché, 30250 Sommières. Téléphone : 66.80.96.66 ◆ **Abonnement** FF 175,- (France métropolitaine) et FF 190,- (TOM/DOM et autres pays) ◆ **Service des abonnements** D.I.P. 70, rue Compans. 75940 Paris CEDEX 19. Téléphone : 42.00.33.05 ◆ **Publicité** s'adresser au siège ◆ **Imprimeur** Offset Avenir. 8, quai de la Fontaine. 30900 Nîmes ◆ **Dépôt légal** 3e trimestre 1991. ◆ **Commission paritaire** n° 52679.

Le Messager Suisse" n'est pas vendu au numéro mais par abonnement.

© Reprint autorisé après accord de la Rédaction du Messager Suisse.

Formulaire d'abonnement

Je désire m'abonner au "Messager Suisse".

Nom/Prénom

Adresse

Code postal Pays

Ville

☐ abonnement normal de FF 175,- (France métropolitaine)

☐ autres pays et TOM/DOM FF 190,-

☐ abonnement de soutien à partir de FF 200,-

Règlement joint à l'ordre de la F.S.S.P.-M.S. effectué par :

☐ chèque postal, C.C.P. 12 273 27 G Paris

☐ chèque bancaire (joint)

☐ mandat lettre (joint)

Formulaire et titre de paiement à envoyer à :

Le Messager Suisse, D.I.P., Service des Abonnements, 70, rue Compans, 75940 Paris Cedex 19